

À l'attention de: Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Sujet: Consultation publique sur le contrôle des circulaires

Bonjour,

Suite à la mise en place d'une consultation publique sur le contrôle des circulaires, en tant que citoyenne de l'arrondissement Rosemont-la-petite-Patrie qui souhaite agir de manière responsable pour notre société, environnement, et avenir, je souhaitais faire part de mon opinion et expérience. J'appuie les recommandations de Charles Montpetit, auteur de la pétition pour mieux réguler la distribution physique des circulaires à Montréal, c'est à dire:

- Ne livrer des circulaires qu'aux gens intéressés;
- Bannir tout sac de plastique de ce contexte;
- Faire respecter le règlement avec des amendes.

Tout d'abord, dans le contexte de crise climatique où nous nous trouvons, il nous est impératif d'agir afin de réduire le gaspillage. On parle beaucoup de recyclage, surtout les Publisacs, qui après le lancement de la pétition sur le contrôle des circulaires, a lancé une campagne publicitaire qui nous dit que les sacs plastiques qu'ils utilisent sont faits de matières recyclées et 100% recyclables. Autant que ceci peut être techniquement vrai, il a été démontré par de nombreux experts et journalistes que nous vivons une crise du recyclage au Canada. Premièrement, le plastique dans lequel sont emballées les circulaires est un matériau qui ne peut pas, par sa nature, être recyclé indéfiniment. Chaque fois qu'un plastique est recyclé, celui-ci perd de la qualité, et ne peut pas être réutilisé dans le même produit. De plus, le marché du plastique recyclé et les usines de récupération au Canada sont déjà saturées; seulement 9% au plus de nos plastiques sont effectivement recyclés, tel que démontré dans un reportage récent de CBC Marketplace: <https://www.youtube.com/watch?v=c8aVYb-a7Uw> Le reste, et donc 90% des sacs de Publisacs *qui sont mis au recyclage proprement*, sont voués à finir dans un dépotoir, dans l'océan, ou à l'étranger. Voici donc une occasion parfaite pour réduire la consommation de plastiques à usage unique sur l'île de Montréal.

Dans le même sujet environnemental, les experts s'accordent pour dire qu'il faut davantage mettre l'accent, entre autre tel que mentionné ci-dessus, sur la réduction des ressources que nous utilisons, et non pas seulement le recyclage. Car toute ressource physique produite, papier ou plastique, requiert de l'énergie et du matériel pour produire. Changer la réglementation des circulaires pour une approche "opt-in" nous permettrait définitivement de réduire la quantité de circulaires produites. Même si, selon le résumé des sondages d'opinion sur la distribution des circulaires sur le territoire de la ville de Montréal présenté sur la page web de la consultation, 87% des répondants qui reçoivent des circulaires disent les consulter, cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas changer leurs habitudes et utiliser d'autres options, lorsqu'ils souhaitent les consulter. Dans la plupart des cas, nous ne consultons pas toutes les

circulaires incluses dans un publisac, de chaque magasin, à chaque semaine. Il y a donc certainement beaucoup de gaspillage.

L'option "opt-out" présentement en place ne fonctionne pas. Par exemple, j'habite présentement dans un bloc de 6 logements. Nos boîtes à lettres par logement sont dans un lobby intérieur, que les camelots ne peuvent pas atteindre car la porte y menant est verrouillée. Les publisacs sont donc toujours laissés en paquet à l'extérieur, et nous n'avons donc pas moyen de mettre le sticker "pas de circulaires" nulle part. De plus, la première personne qui rentre après la distribution par le camelot, dépose toujours le paquet de circulaires directement dans un bac de recyclage; personne ne les consulte. D'autre part, dans le contexte des quartiers plus densément peuplés de la ville où beaucoup des portes sont au deuxième étage, les camelots ne montent pas les escaliers pour distribuer les sacs à chaque logement directement à la porte. Donc pour tous les édifices type six-plex de la ville, selon ce que j'ai pu apercevoir en personne, les camelots balancent les sacs au balcon depuis la rue. Ils ne portent donc pas attention à la présence d'un sticker ou non. En conséquence, cette option n'est pas la meilleure solution.

Finalement, j'aimerais faire part d'un autre point, c'est-à-dire que les circulaires consistent avant tout (outre les journaux locaux, qu'il est possible de subventionner autrement) à un but principal: la publicité. Oui, les circulaires permettent à certaines personnes qui les consultent de faire des économies. Cependant, le but des entreprises qui émettent des circulaires n'est pas d'aider leurs clients à faire des économies, mais bien d'attirer les clients dans leurs établissements. Les circulaires sont un outil de marketing parmi d'autres. En tant que citoyens nous sommes déjà bombardés de publicités non-solicitées dans la vie de tous les jours, que ce soit à la télévision, radio, internet, dans le métro, sur la route, etc. Déposer de la publicité sur nos propriétés alors que nous ne l'avons pas demandée ne devrait pas être permis.

Nous demandons déjà beaucoup de changements et adaptations aux individus afin de réduire notre empreinte carbone. Nous ne pouvons pas accepter toute la responsabilité que cela implique entièrement. Ceux qui bénéficient le plus des circulaires sont les grosses entreprises. Publisac peuvent bien nous dire qu'ils promeuvent l'économie locale, ce ne sont pas nos petites épiceries et commerces locaux qui sont publicisés dans leurs publications, car le coût de participation à ce genre de publicité est très élevé; ce sont les grosses entreprises. Celles-ci sont déjà responsables de la production de beaucoup de déchets et émissions de gaz à effet de serre; réduire (nous ne demandons pas l'élimination complète des circulaires) une de leurs diverses sources publicitaires ne les tuera pas. C'est pourquoi je croie qu'il est important de changer la réglementation à une approche "opt-in", de bannir les sacs plastiques de leur distribution, et qu'afin que ces mesures soient effectives, d'établir des amendes en cas de contravention.

Merci de prendre nos demandes avec sérieux et de considérer le point de vue des citoyens en cette matière. J'espère que le comité saura reconnaître que la distribution des circulaires telle qu'elle se fait maintenant n'est absolument pas nécessaire, et que les recommandations

proposées représentent un pas positif vers une société plus responsable et respectueuse de l'environnement et des droits individuels.

Merci,

Caroline Tremblay